

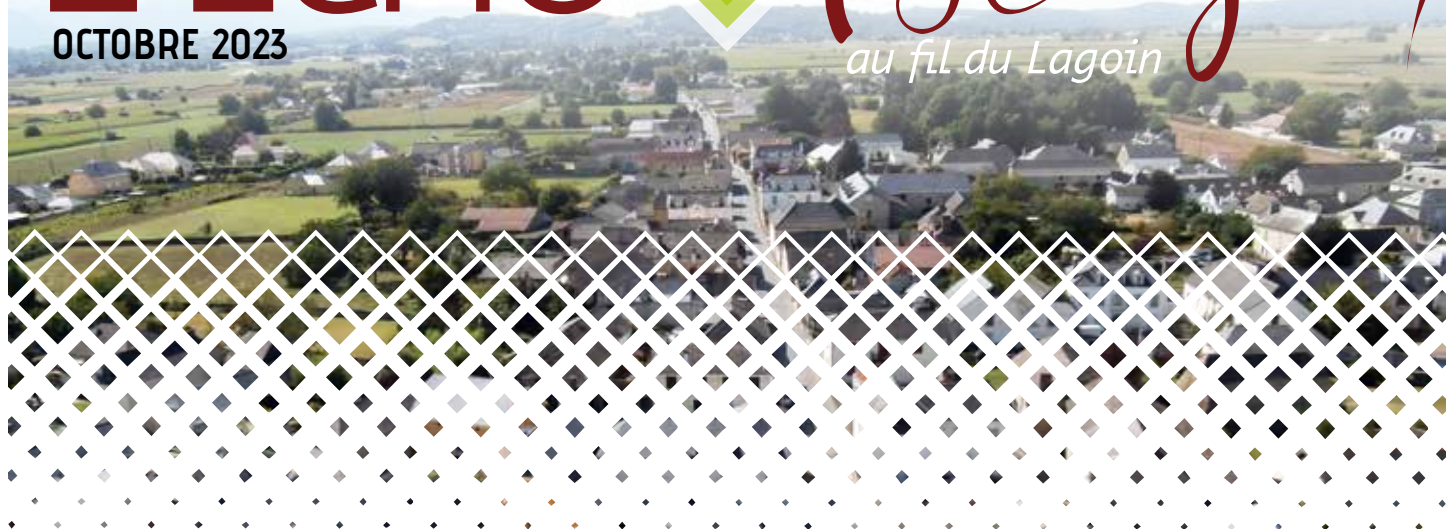
L'ÉCHO

OCTOBRE 2023



Bénéjacq

au fil du Lagon



Chères Bénéjacquoises, chers Bénéjacquois,

C'est sous un soleil étincelant que la rentrée scolaire a eu lieu. Le sourire aux lèvres, les enfants ont repris le chemin de l'école. De même, le rythme de vie intense, travail, suivi des enfants avec les devoirs, les activités, les grands-parents sollicités, les rendez-vous multiples qu'il ne faut pas oublier...

Pour affronter cette rentrée automnale, l'équipe municipale vous propose de faire une pause. L'espace de quelques minutes, je vous invite à lire les actions qui ont été menées sur notre commune et à vous remémorer les moments conviviaux passés ensemble.

Certes, toutes les actions en cours ne sont pas décrites : le complexe « Jean Madaune » avec ses structures sportives et son espace verdoyant à finir vers la fin du mois de novembre, la sécurité de la route départementale dont l'agence publique de gestion locale (APGL) qui nous accompagne

sur ce sujet, doit nous informer sur le coût des travaux d'ici la fin de l'année 2023. Ces derniers seront budgétés et commenceront au premier semestre 2024 après concertation avec les habitants.

Aussi, les horloges dans les armoires électriques, pour nous permettre d'éteindre les lampadaires publics dans les lieux sans risque majeurs, devront être installées d'ici le mois de décembre par l'entreprise SPIE sous l'égide du syndicat TE64. Nous étudions également la réfection de l'éclairage au stade municipal pour l'année prochaine.

De nombreux dossiers en cours, d'autres à venir, qui, comme vous, nourrissent notre quotidien....

La suite sur le prochain « écho », en attendant, je vous souhaite une douce lecture.

Prenez soin de vous, de vos proches.
Adishatz,

La Maire
Marie-Ange CAZALA-CROUTZET



Affaires scolaires

Vie du village et animations

Agenda

Voiries et bâtiments

Renseignements utiles





Rentrée scolaire

Le lundi 4 septembre dernier, les 149 élèves de l'école Michel Verdier ont repris le chemin des classes.

La plupart ont retrouvé leurs camarades et ont fait connaissance de leur nouvel(le) enseignant(e). Les enseignants quant à eux ont repris leurs habitudes et ont accueilli une nouvelle collègue, Pauline Laval, remplaçante de Mme Parquet.

Sorties et activités à l'école Michel Verdier

Juin 2023 Rencontre Chorale : Le voyage de Nyamba.

Toute l'année les élèves du CP au CM2 ont travaillé sur l'œuvre de Coralie Fayolle, l'occasion pour les enseignants de sensibiliser les enfants à la préservation des océans. Au travers de chansons Nyamba, une tortue marine et Maël, le héros de l'histoire nous font prendre conscience combien il est important de respecter son environnement et de protéger la nature.

Cette belle expérience s'est finalisée par un concert auquel ont pu assister les familles de ses petits choristes en herbe. Une sortie au musée de la mer et une activité « nettoyage des plages » avec l'association Surfrider Foundation ont clôturé cette belle année.



Une journée « vivre ensemble »

Le mardi 19 septembre tous les élèves de l'école ont participé à une journée «vivre ensemble» organisée par les enseignants. Au programme :

- Marche et Land-art le matin ,
- Partage autour d'un pique-nique à midi
- Ateliers de coopération, d'entraide et d'écoute l'après midi.

Un très beau moment partagé autour du lac du Gabas !! Un grand merci aux élèves qui se sont impliqués toute la journée ainsi qu'aux parents qui nous ont accompagnés !!



Découverte du rugby

Pour clôturer ce mois de septembre, une initiation Rugby, organisée par Emmanuelle Favretto (conseillère pédagogique en EPS) et Julie Grunenberger (FFR de rugby) a permis aux élèves du CP au CM2 de découvrir ce sport au travers d'ateliers. La matinée s'est clôturée par des petits matchs. Un goûter a été offert par le BOEVL.

Après cette journée découverte, les classes pourront poursuivre un cycle rugby plus tard dans l'année.





◆ L'Actu du conseil municipal des jeunes

Notre jeune équipe municipale très motivée poursuit son travail. Ils participent activement à la vie du village, notamment lors des manifestations que nous avons organisées depuis le début de l'année (goûter de Noël, repas des aînés, 8 mai, fête du village). Diverses actions ou projets sont également programmés pour les mois à venir : participation à la décoration du village pour les fêtes de fin



d'année, participation à la cérémonie du 11 novembre, exposition de costumes de théâtre avec des animations autour du théâtre, mise en place de boîtes à idées

dans les écoles notamment.

Au rythme d'un conseil tous les 2 mois, les idées ne manquent pas, ni l'envie.

◆ Départ de Mme Parquet

Fin Juin nous avons organisé une réception pour remercier les associations et toutes les personnes qui contribuent à une vie active du village tout au long de l'année scolaire.

C'était aussi l'occasion de célébrer le départ à la retraite de Madame Frédérique Parquet, professeur des écoles pendant plus de 25 ans au sein du groupe scolaire Michel-Verdier :

“ simple, discrète, un professionnalisme sans faille, des centaines d'enfants ont bu ses paroles et ont pu acquérir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour enfin qu'ils aient la liberté de dire et d'écrire ce qu'ils pensent à leurs parents quand ils rentrent à la maison !!

Toutes ces années de partage, d'entraide, d'échange en tant que parent d'élèves, en tant que collègue, en tant qu'amie, en tant que M A I R E, sont inscrites dans nos cahiers respectifs.

C'est avec une immense émotion que je lui dis un grand merci de la part de tous ceux qui ont croisé sa route professionnelle. Elle a toujours agi pour l'intérêt de nos



enfants, passionnée, investie et toujours à la hauteur de ce que l'on peut attendre d'un enseignant. Nous lui souhaitons une continuité de vie bien remplie, de bonheur, de petits plaisirs, de belles rencontres camping caristes, accompagnée de tous les siens” a souligné Madame la Maire.



Nous avons également pu rendre un hommage à l'un des plus célèbres Bénéjacois, Jean-Baptiste Grangé, pour sa récente victoire dans « La meilleure boulangerie de France » sur M6.



Vie du village et animations

Tout a commencé par une dynamique sérénade menée durant l'été par les conscrits bénéjacquois.

Cette année, le village a vécu au rythme des fêtes du 11 au 15 août 2023. Cinq jours durant lesquels les habitants ont pu profiter de nombreuses animations et moments de partage.

Les festivités ont débuté à la place de la Fontaine avec la soirée des retrouvailles organisée par Les Petits Gourmands.

Les journées suivantes, des animations sportives ont été proposées par les associations de la commune :

- Le tournoi de pétanque, mis en place par le club bouliste bénéjacquois, a vu s'affronter plus de 60 équipes.

- La Passeyade Biarnèse, organisée par l'Union Cycliste Bénéjacquoise, lors de laquelle plus de 400 VTTistes et marcheurs ont effectué les différents parcours.

Les enfants ont, quant à eux, profité des jeux et animations mis en place par la commission Animation de la municipalité, en collaboration avec l'APE de l'école Notre-Dame et le conseil municipal des jeunes: structures gonflables, animation « bullesque » et spectacle interactif.

La restauration a été assurée par l'estanquet du BOEVL qui a su ravir les papilles de plus de 1000 personnes.

Les festivités se sont clôturées par la traditionnelle journée du 15 août. A

l'issue de la cérémonie au monument aux morts, les habitants ont apprécié le vin d'honneur offert par la municipalité.

L'après-midi s'est poursuivi par le « prix cycliste des fêtes de Bénéjacq », course emblématique organisée par le Vélo Club Nayais. Le feu d'artifice a clôturé ces 5 jours de fête intenses.

Merci aux conscrits, aux associations et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite des fêtes 2023.



LES FÊTES DU 15 AOÛT



◆ Vie du village et animations

◆ Jobs d'été

Nous avons recruté 10 jeunes du village, entre le début du mois de juillet et la mi-août. Comme les 2 dernières années, divers travaux d'entretien leur ont été confiés. Accompagnés des agents techniques, ils ont nettoyé nos rues, effectué divers travaux de nettoyage et rangement à l'école publique, entretenu notre petit patrimoine, notamment en repeignant les lettres sur le monument aux morts. Nous les remercions pour leur implication et leur bonne humeur.





◆ Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants

Les associations du village avaient rendez-vous ce samedi 2 septembre pour présenter leurs activités au public de Bénéjacq et des alentours.

Public et associations ont répondu présents, démontrant, s'il le fallait, le dynamisme autour des associations bénéjacquoises, avec des effectifs toujours en augmentation.

Cette année, la municipalité a souhaité associer le traditionnel pot d'accueil des nouveaux arrivants avec le forum des associations. A l'issue de ce forum, un buffet a réuni les responsables associatifs et les nouveaux habitants de la commune pour un moment d'échanges fort sympathique.



AGENDA

Fin octobre

Festival d'Automne de la Cordée Bénéjacquoise

1ère semaine des vacances

Goûter de Noël



◆ Vie du village et animations

◆ **Marché artisanal et soirée cabaret**

En juin dernier s'est déroulé le premier marché artisanal et de loisirs créatifs. De nombreux visiteurs ont pu découvrir des talents locaux.

Les 2 écoles bénédacquoises ont participé à cet événement en exposant leurs propres créations.

En clôture de cette belle journée, nous avons pu assister au spectacle de la compagnie du Petit cabaret, « Qui a volé les mots ». Cette soirée a su ravir le public présent.





◆ Octobre rose

Comme vous l'avez constaté, le centre commerçant s'est paré de rose ce mois d'octobre, afin de participer à la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

La section tricotage de la Cordée s'est également impliquée dans cette campagne : des écharpes roses, tricotées par les membres de cette section, ont été offertes à la mairie afin d'embellir nos bâtiments communaux.



◆ En service civique pour le développement durable

La municipalité a accueilli Sarah Darets afin de réaliser un service civique sur le thème du développement durable. Elle avait pour mission de sensibiliser les élèves du groupe scolaire Michel Verdier au développement durable et à l'écologie. Après un temps d'immersion dans le milieu scolaire et périscolaire, elle a suivi une formation sur le tri des déchets au sein de la communauté des communes. Elle a préparé des actions, en collaboration avec

Adrien Rome, secrétaire de mairie, afin de sensibiliser les élèves de manière ludique aux enjeux environnementaux.

Elle a ensuite mis en place un composteur avec un système de gestion afin de permettre aux élèves de faire le tri en fin de repas. Des poubelles de tri ont également été placées dans la cantine et la cour de récréation (papier, cartons, tout venant)

Sarah a coordonné la mise en place d'une collecte de bouchons et de stylos

récupérés par l'association Les bouchons d'amour. Cette intervention a permis d'attirer l'attention des enfants et des parents sur l'importance du recyclage.

Les élèves ont activement contribué à la communication au sein de l'école en créant des pancartes et des signalétiques lors de la garderie.



◆ Le recensement de la population de Bénéjacq aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement est un devoir civique simple et utile à tous.

Il permet d'établir le nombre de personnes vivant dans chaque commune et d'en élaborer ses différentes caractéristiques : âge, profession, logement, transports. De ces résultats découlent l'évolution démographique et la participation de l'État au budget de la commune, l'ajustement de l'action publique aux besoins locaux, la détermination du mode de scrutin et la prévision des équipements collectifs.

Voiries et bâtiments

◆ Eclairage public

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public, une première tranche de travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux a été réalisée sur le secteur "P8 La Plaine", allant du rond-point de Super U vers le village, sur une distance de 587 mètres linéaires.

Cette opération a consisté à renforcer le réseau électrique nécessaire suite au développement de la zone. L'enfouissement des lignes électriques et les réseaux de télécommunication a permis de supprimer les lignes aériennes ainsi que les anciens poteaux en ciment. Toutefois, malgré nos multiples relances, une ligne utilisée par la fibre reste encore à enfouir, ce qui bloque le retrait de ces anciens poteaux.

De nouveaux luminaires LED plus efficaces ont été installés. Ces travaux, programmés depuis 2020 auprès de Territoire d'Energie 64 (TE64) ont été réalisés par l'entreprise DESPAGNET.

Le coût de ces travaux se décompose comme suit :

- **Renforcement électrique**, participation du TE64 et du FACE : 188 131€,
- **Enfouissement de l'éclairage public**, participation du TE64 et du Département : 21 000€
- **Enfouissement des réseaux de téléphonie**, participation du TE64 et d'Orange et de THD64 : 2 200,50€

La part communale de ces actions s'élève à : 76 631€



◆ Rénovation du mur du fronton

Après plus de 20 ans à affronter de nombreuses intempéries, le mur du fronton de la Place de la Mairie, a eu droit à une rénovation conséquente pour le bonheur des nombreux pelotaris de la commune.

La façade du fronton et les armoiries du Béarn ont été totalement repeintes par l'entreprise de Fabien Grangé de Bénéjacq.

L'étanchéité de la structure a été améliorée car celle en place n'était plus suffisante. Cela a nécessité la pose d'une plaque en zinc tout le long de la corniche du fronton.

Cette opération a été réalisée par l'entreprise de Frédéric Siguier.



◆ Les services techniques se renforcent

Afin de faire face aux besoins d'entretien de nos rues sans cesse croissants, nous avons recruté un agent technique supplémentaire, à temps partiel (15 heures/semaine). Bruno PALENGAT nous a rejoint depuis le début de l'été. Sa mission principale se concentre sur l'entretien du centre bourg et sur l'accompagnement de nos agents dans leurs différentes missions.

Ses collègues, Christian, André et Bruno l'ont chaleureusement accueilli au sein de leur équipe technique.

Nous nous sommes également équipés d'un second camion Trafic, le premier étant déjà ancien et "proche de la retraite". Nos agents peuvent ainsi travailler sur 2 fronts différents simultanément, en ayant l'équipement nécessaire à portée.





◆ Un nouveau panneau d'information numérique

Suite à de nombreux dysfonctionnements et une obsolescence du matériel, le panneau lumineux situé sur la façade de la mairie n'est plus en service.

D'ici la fin de l'année, un nouveau panneau couleur double face sera installé Place de la Fontaine. Il sera situé dans un lieu plus fréquenté et plus lisible par les automobilistes. Un dispositif d'extinction nocturne est prévu, afin de réduire l'impact écologique et économique.



◆ Travaux Ecole

Une première tranche de travaux a été réalisée au groupe scolaire Michel Verdier, avec la réorganisation du rez de chaussée du bâtiment du 19^e siècle. Lors de la rentrée, les élèves ont pu découvrir cette nouvelle classe équipée d'outils numériques de nouvelle génération. Le bureau de la direction prend désormais place dans ce nouvel espace.



◆ Travaux Rue Pasteur

Des travaux ont eu lieu pendant l'été rue Pasteur, Bernadotte et Henri-IV afin de rénover la conduite principale d'eau et les branchements jusqu'aux compteurs individuels.

Le Service d'eau et d'assainissement du Pays de Nay (SEAPAN) a procédé au changement de la conduite principale située rue Pasteur sur 550 mètres, et la réhabilitation de l'ensemble des 36 branchements des particuliers.

Le montant des travaux s'élève à 126 564 € HT pris en charge par le SEAPAN, auxquels s'ajoutent 51.000€ TTC de réfection de voirie à la charge de la commune.



Renseignements utiles

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se fait le mardi à Bénéjacq.
Utilisation du conteneur au couvercle vert.

Tri sélectif

La collecte du tri sélectif toutes les 2 semaines, le mercredi des semaines paires

Utilisation du conteneur au couvercle jaune.

Les usagers sont priés de sortir les conteneurs la veille au soir et de les rentrer après le ramassage et ne de ne pas les laisser sur la rue.

Collecte du verre

Les bouteilles et récipients en verre doivent être déposés dans l'un des points de collecte répartis dans le village. Lorsqu'un conteneur de verre est plein, prière de ne pas laisser vos bouteilles à côté, veuillez chercher un autre conteneur qui pourra accueillir vos verres. Les conteneurs sont situés dans les lieux suivants :

- Place de la Bacoue
- Place de la République
- Stade
- Centre Commerçant (Impasse de la Fontaine)
- Carrefour de la route de Coarraze
- Rue du Gabizos près de l'ancien Abattoir

Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit est interdit aux abords des conteneurs à verre. Les contrevenants s'exposent à des poursuites.

ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL (Arrêté préfectoral publié le 5 janvier 1995)

- Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères, sont interdits.
- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de toute autre forme de déchet est également interdit.
- Pour empêcher la végétation d'empiéter sur le domaine public, les propriétaires sont tenus d'entretenir et d'élaguer leurs haies, arbres ou arbustes.
- L'entretien des berges du Lagoin et du Badet est à la charge des riverains.

NUISANCES SONORES

Par mesure de respect du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (par exemple : tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
- Les samedis :
de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

Horaires des déchetteries d'Assat, Asson et Coarraze :

Toute l'année, du lundi au samedi: matin 9h-11h50 et après-midi 14h-17h50.

Jour de Fermeture : Asson: lundi, Coarraze: mardi, Assat: jeudi

Conformément au règlement intérieur et pour éviter des abus qui deviennent trop fréquents, une attestation de domicile sera nécessaire pour pouvoir accéder aux déchetteries de la CCPN.

Conditions d'accès

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette), est réservé à la population des communes suivantes : ANGAIS, ARROS DE NAY, BAUDREIX, BENEJACQ, BEUSTE, BOEIL-BEZING, BORDERES, BOURDETTES, COARRAZE, LAGOS, MIREPEIX, NAY, SAINT-ABIT et SAINT-VINCENT.



Horaires d'ouverture de la mairie

La Mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi de 8H30 à 12H et 14H à 18H.
Le mardi et le vendredi de 8H30 à 12H uniquement. Elle est fermée le samedi, toute la journée.

Téléphone : 05 59 61 01 56 - Télécopie : 05 59 13 93 49

Adresse e-mail : mairie@benejacq.fr

www.benejacq.fr



L'Echo de Bénéjacq a été réalisé par la commission Communication & Numérique de l'équipe municipale.
Crédit photos : Patrick Vignau Espine